



Villeneuve d'Ascq, le 31 août 2009

Assemblée Générale Mixte du 17 septembre 2009

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont informés qu'ils sont convoqués à une Assemblée Générale Mixte de la société GENERIX SA qui se tiendra le

Jeudi 17 septembre 2009 à 9h30
à l'Espace Tween, 32, place de la Gare 59000 Lille

Un avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 29 juillet 2009 numéro 90 et son avis rectificatif du 10 août 2009 numéro 95.

Cet avis contient l'ordre du jour, les projets de résolution et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale. Cet avis est accessible sous format électronique à l'adresse www.generixgroup.com.

Un avis de convocation est publié au journal d'annonces légales « La Gazette Nord Pas de Calais ».

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander à la Société, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la date de l'Assemblée Générale, de lui envoyer, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire habilité.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte peuvent être consultés dans les locaux de GENERIX SA, 69-71, rue de Beaubourg, 75003 Paris.